

CONCERTATION EHPAD 2020

BAR LE DUC

MISSION confiée à citoyens et Territoires – Grand Est
animer une concertation liée à la construction d'un EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) à Bar le Duc, en s'appuyant sur des outils et méthodes d'animation et de suivi adéquats.

OBJECTIF PREMIER :

prendre la mesure du niveau d'acceptation (ou non) de l'implantation d'un futur EHPAD sur le site de la Sapinière

OBJECTIF SECONDAIRE :

compléter les réflexions des acteurs quant aux préconisations en cas d'implantation de l'EHPAD sur ce site

RAPPELS

DEUX ACTIONS MISES EN ŒUVRE

- organisation d'une journée de concertation publique le 22/11/16
- conception, diffusion, traitement d'un questionnaire sous format numérique



EHPAD 2020 à BAR LE DUC

Pour donner votre avis, vous pouvez répondre au QUESTIONNAIRE accessible sur les sites de l'Agglomération Meuse Grand Sud et de la ville de Bar le Duc

www.meusegrandsud.fr

www.barleduc.fr

- Le 2 novembre 2016, une réunion de travail a permis :
 - d'affiner les principes et contours de la journée de concertation du 22 novembre
 - de soumettre à avis le projet de questionnaire
- Le 8 novembre, après échanges téléphoniques avec chacun, partage d'informations et réflexions avec 5 membres du CC
- Le 18 novembre, diffusion du questionnaire en ligne
- Le 22 novembre, journée de concertation
- Le 29 novembre, retour sur la journée du 22 novembre
- Le 8 décembre, blocage de l'accès au questionnaire
- Le 3 janvier, retour sur les enseignements du questionnaire

- * 220 personnes rencontrées le 22 novembre
244 réponses au questionnaire
- * UNANIMITE SUR LA NECESSITE DE CONSTRUIRE UN NOUVEL EHPAD
- * Dans leur grande majorité, ces personnes habitent l'agglomération, dont une proportion importante vit sur le quartier de la Côte Sainte Catherine
- * Dans leur grande majorité, ces personnes connaissent le site de la Sapinière
- * Globalement, on retrouve une majorité d'environ 60 % d'opposants à l'implantation de l'EHPAD sur ce site

Au-delà de leur aspect quantitatif, les réflexions et commentaires des personnes rencontrées et/ou ayant répondu au questionnaire, portent sur des préoccupations dont nous considérons qu'elles posent deux problématiques distinctes :

* Au regard de ses qualités intrinsèques (taille, aménagements...) et de la richesse qu'il offre à ses riverains, et aux habitants du quartier de la Côte Sainte Catherine, **est-ce raisonnable de sacrifier le site de la Sapinière** (pour quelque raison que ce soit) ?

* Au regard de ses qualités intrinsèques (activités de proximité, accessibilité, ambiance...), **peut-on rendre compatibles les fonctions de l'EHPAD avec les vocations du quartier de la Côte Sainte Catherine ?**

Son caractère naturel : il est un espace vert unique en son genre sur le quartier, il est le poumon vert du quartier

C'est un véritable espace de détente et de respiration, privilégié pour les enfants et jeunes

C'est un espace de pratiques diverses, sportives, conviviales

NEANMOINS

C'est un espace mal fréquenté et très insécure, surtout le soir

C'est un espace mal entretenu, et peu respecté par ses usagers

Ses équipements sont vieillissants et insuffisants

*La question de sa fréquentation reste entière :
Comment est-il fréquenté ? Qui le fréquente ? Pour y faire quoi ?*

Cette implantation valoriserait le quartier et diversifierait l'activité et la population locales

Le voisinage d'un espace naturel, et la proximité des équipements de santé, des services et commerces offrent de véritables plus-values

Elle offrirait un cadre de vie de qualité, facilement accessible (aux résidents, familles, agents)

NEANMOINS

Cette implantation apporterait des nuisances au quartier (les travaux, le trafic de véhicules, dénaturation du site...)

Le quartier est moribond, dépourvu de toute activité locale, et son environnement social n'est pas très amène

Le quartier est éloigné de tout, et son accessibilité est trop limitée

*Quelles fonctions devrait-on attribuer au quartier de la Côte Sainte Catherine
(à l'échelle de la ville et de l'agglomération ?*

Si la concertation se poursuit, elle doit s'adapter aux deux enjeux évoqués plus haut :

- Permettre aux habitants du quartier de la Côte Sainte Catherine (riverains...) de s'exprimer quant aux aménagements à prévoir (bâtiment, espaces verts, accessibilité, échanges entre usagers de l'EHPAD et habitants du quartier...)

→ *Rencontres individuelles et/ou collectives*

- Permettre aux habitants de l'agglomération, aux futurs usagers et leurs familles, de s'informer sur ce qu'est un EHPAD, d'apprendre, de se projeter, de s'y familiariser

→ *Rencontres collectives avec interventions, témoignages*

UNE CONDITION POUR BIEN SE COMPRENDRE :

LA CONCERTATION PORTE SUR
L'IMPLANTATION DE L'EHPAD SUR LE SITE DE LA SAPINIÈRE

MERCI DE VOTRE ATTENTION